

WORKING PAPER

working paper **numéro 158**
juillet, 2017

ISSN 1812-108x

Publication de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et
le Programme des Nations Unies pour le développement

Le ciblage des agriculteurs dans les programmes d'approvisionnement institutionnel : le cas du PAA Afrique au Sénégal

Rosana Pereira de Miranda, Abdoulaye Thiam et Israel Klug,
Organisations des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



Centre International de Politiques pour la Croissance Inclusive (IPC-IG) Working Paper No. 158
**Le ciblage des agriculteurs dans les programmes d'approvisionnement institutionnel :
le cas du PAA Afrique au Sénégal**

Par Rosana Pereira de Miranda, Abdoulaye Thiam et Israel Klug

La présente publication fait partie d'une série de *Working Papers* produits dans le cadre de l'Année internationale de l'agriculture familiale afin d'alimenter les débats régionaux sur ce phénomène à travers le monde.

Publication de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et
le Programme des Nations Unies pour le développement

Tous droits réservés.

Élaboré au Brésil par le Centre International de Politiques pour la Croissance Inclusive (IPC-IG)

*Le Centre International de Politiques pour la Croissance Inclusive est un partenariat entre
le Programme des Nations Unies pour le Développement et le Gouvernement brésilien.*

Centre International de Politiques pour la Croissance Inclusive (IPC-IG)

SBS, Quadra 1, Bloco J, Ed. BNDES, 13º andar
70076-900 Brasília, DF - Brésil
Téléphone : +55 61 2105 5000

ipc@ipc-undp.org ■ www.ipcig.org

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ou du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention d'entreprises ou de produits de fabricants spécifiques, qu'ils soient ou non brevetés, ne signifie pas que ceux-ci ont été avalisés ou recommandés par la FAO ou le PNUD de préférence à d'autres entreprises ou produits de nature similaire qui ne sont pas mentionnés. Les avis exprimés dans le présent produit d'information sont ceux de son ou ses auteur(s) et ne correspondent pas nécessairement à ceux de la FAO ou du PNUD.

La FAO et le PNUD encouragent l'utilisation, la reproduction et la diffusion du contenu du présent produit d'information. Sauf indication contraire, ce contenu peut être copié, téléchargé et imprimé à des fins d'étude privée, de recherche et d'enseignement, ou pour être utilisé par des produits ou services non commerciaux, à condition que la FAO et le PNUD soient dûment cités comme les sources et titulaires de droits et que les avis, produits ou services en résultant ne laissent en aucun cas entendre qu'ils ont été cautionnés par la FAO ou le PNUD.

Les demandes de droits relatifs à la traduction, l'adaptation, la revente ou tout autre usage commercial doivent être formulées via www.fao.org/contact-us/licence-request ou adressées à copyright@fao.org.

Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur son site internet (www.fao.org/publications) et peuvent être achetés sur publications-sales@fao.org.

Les publications de l'IPC-IG/PNUD peuvent être téléchargées gratuitement à l'adresse www.ipcig.org/publications

Print ISSN : 1812-108X

© FAO et PNUD, 2017

Les *Working Papers* de l'IPC-IG sont disponibles en ligne à l'adresse www.ipcig.org
et les demandes d'abonnement peuvent être adressées par courriel à ipc@ipc-undp.org.

LE CIBLAGE DES AGRICULTEURS DANS LES PROGRAMMES D'APPROVISIONNEMENT INSTITUTIONNEL : LE CAS DU PAA AFRIQUE AU SÉNÉGAL¹

Rosana Pereira de Miranda,² Abdoulaye Thiam² et Israel Klug²

1 INTRODUCTION

1.1 LE CONTEXTE DU PAA AFRIQUE AU SÉNÉGAL

À l'instar des pays sahéliens, le Sénégal a traversé des crises alimentaires et nutritionnelles successives, notamment en 2005, 2008, 2010 et 2012. En 2012, une insécurité alimentaire sévère a frappé environ 739 000 personnes, soit 6,2 pour cent de la population nationale. Les résultats des enquêtes nutritionnelles menées en 2012 ont en outre révélé des taux de malnutrition aiguë globale de 10 à 15 pour cent, un niveau correspondant au seuil d'alerte dans 16 départements sur les 45 que compte le pays. De plus, huit départements ont enregistré des taux de malnutrition aiguë sévère compris entre 2 et 4 pour cent, se situant ainsi en phase de crise (PAM 2011).

Cette insécurité alimentaire et nutritionnelle est avant tout rurale et structurelle. Elle se trouve néanmoins amplifiée par une autre contrainte majeure, à savoir la forte vulnérabilité de l'agriculture sénégalaise aux aléas climatiques. À cause du déficit pluviométrique enregistré pendant la campagne agricole 2011/2012, la production de céréales a accusé une baisse de 36 pour cent et celle de l'arachide de 59 pour cent par rapport à la campagne précédente, ainsi qu'un recul respectif de 20 et 31 pour cent par rapport à la moyenne des 5 années précédentes (PAM 2012).

1. Les auteurs souhaiteraient remercier leurs collègues du gouvernement sénégalais et des bureaux de la FAO et du PAM au Sénégal pour les informations partagées, la révision et les suggestions sur le texte et pour les entretiens accordés, en particulier Blandine Fanou (PAM Madagascar), Vincent Martin (FAO Sénégal), Abdoulaye Touré (ministère de l'Éducation Nationale), Abdoulaye Faye (Sénégal PAM), l'ONG GADEC, ministère de l'Agriculture et de l'Équipement rural (MAER), Délégation générale à la protection sociale et à la solidarité nationale (DGPSN), Secrétariat exécutif du Conseil national à la sécurité alimentaire (SECNSA).

2. Organisations des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

La région de Kédougou a été particulièrement affectée par cette baisse de production, qui s'est traduite par des taux de prévalence de l'insécurité alimentaire très élevés. L'enquête ZAR (« zone à risque d'insécurité alimentaire ») conduite en 2012 a en effet révélé un taux de prévalence de l'insécurité alimentaire d'au moins 50 pour cent dans la région de Kédougou, le plus élevé au Sénégal en dehors de ceux des régions de Casamance (Ziguinchor, Kolda et Sédhiou), qui oscillaient entre 71,4 et 87,5 pour cent (PAM 2012).

C'est en réponse à ces différentes problématiques que la région de Kédougou a été sélectionnée pour mettre en œuvre la composante Sénégal du projet PAA Afrique par la FAO et le PAM pour la campagne de 2012-2013. À travers des achats locaux de céréales, ce projet a visé un triple objectif : soutenir la production agricole locale, renforcer la sécurité alimentaire et les revenus des petits exploitants et consolider le programme des cantines scolaires.

Le programme PAA Afrique au Sénégal a été administré par la FAO et le PAM en collaboration avec les services déconcentrés des ministères de l'Agriculture et de l'Équipement rural et le ministère de l'Éducation nationale. Mis en œuvre à partir de 2012, ce programme s'est composé d'une phase pilote de 2012 à 2014 et d'une phase de consolidation à partir de 2014 ; la présente étude se concentre sur sa phase pilote. Le programme a ciblé cinq unions rassemblant 30 organisations de producteurs à travers lesquelles tous les agriculteurs ont été touchés. Avec l'appui de différents partenariats techniques, le programme a assuré un appui à la production et une demande garantie pour une partie de la production de 1 000 agriculteurs. La FAO et ses partenaires ont été chargés d'appuyer l'accès aux intrants et d'assurer la formation sur les itinéraires techniques du riz, la culture soutenue dans le cadre du programme. Le PAM a pour sa part mis en œuvre les achats locaux auprès des organisations de producteurs, tout en appuyant la transformation du riz et le développement des capacités des organisations en matière de commercialisation. Pendant la phase pilote, 200 tonnes de riz ont été achetées ; dans le cadre du programme d'alimentation scolaire, le riz a été inclus dans les menus de 180 écoles de la région de Kédougou.

Compte tenu de l'immensité des besoins en matière de couverture géographique et de la présence de populations pauvres exposées à l'insécurité alimentaire, d'une part, et du caractère limité des ressources disponibles, d'autre part, il s'est révélé nécessaire de procéder au ciblage des bénéficiaires du PAA à Kédougou. L'instrument que constitue le ciblage a permis de limiter la distribution tous azimuts (politique universelle) des ressources du PAA à l'ensemble des groupements d'intérêt économique (GIE) fédérés par les cinq unions de producteurs de riz. En d'autres termes, le ciblage a permis de concentrer les interventions sur les villages situés dans les zones les plus touchées par l'insécurité alimentaire, conformément à l'objectif du programme, à la suite des baisses de production agricole enregistrées après l'hivernage 2010/2011.

1.2 LA PERTINENCE DU CIBLAGE DES AGRICULTEURS DANS LE CADRE DES PROGRAMMES D'ACHATS LOCAUX

Les expériences relatives aux programmes d'approvisionnement institutionnel³ se multiplient dans le contexte africain, car ils offrent des possibilités d'inclusion économique en milieu rural passant par un accès accru aux marchés. En générant une demande durable, ces programmes peuvent combler d'importantes lacunes tout au long de la chaîne de production alimentaire dans les régions plus vulnérables. Ils peuvent en effet contribuer à l'augmentation des revenus, à la hausse de l'investissement des ménages et au renforcement de la sécurité alimentaire et

nutritionnelle, conformément au droit fondamental à une alimentation suffisante (De Schutter 2014). Le manque de données disponibles sur l'évolution de tels programmes, et plus particulièrement sur l'impact de ces derniers sur les moyens de subsistance, limite toutefois leur éventuelle expansion et leur évolution vers un statut de politiques publiques.

Ces programmes ont été lancés pour remédier à la faiblesse des infrastructures et faciliter l'accès des petits exploitants aux marchés et aux informations relatives aux marchés. Pour ce faire, des stratégies d'adaptation aux chocs et de gestion des risques ont été promues pour faciliter la diffusion des technologies, pour faire face à la volatilité des marchés internationaux et locaux, pour soutenir l'expansion du marché local et pour renforcer une éventuelle entrée sur d'autres marchés (CFS 2015).

Si l'on veut répondre à l'intérêt croissant pour l'intégration d'interventions agricoles à des initiatives de protection sociale dans le contexte africain, il convient de se pencher sur les outils déployés dans ces différents types d'initiatives. Dans d'autres pays, le programme « Achats au service du progrès » (*Purchase for Progress, P4P*) a travaillé à élargir les opportunités de marché offertes aux petits agriculteurs, intégrant ainsi l'alimentation scolaire locale (*home grown school feeding*) dans des stratégies de protection sociale plus larges.

Adoptée par l'Union africaine en 2014, la Déclaration de Malabo considère en effet que les mesures d'augmentation de la productivité agricole et les initiatives de protection sociale constituent des moyens qui contribueront à éradiquer la faim jusqu'à 2025. Pour ce faire, elle recommande notamment d'« encourager et faciliter la consommation accrue de produits alimentaires produits localement, en favorisant notamment les programmes novateurs d'alimentation scolaire qui utilisent les denrées alimentaires provenant de la communauté agricole locale » (Union Africaine 2014). Lorsqu'elles sont mises en lien avec des instruments de protection sociale, tels que l'alimentation scolaire, les initiatives d'achats institutionnels permettent de leur conférer une plus grande durabilité. Il convient pour y parvenir de commencer par identifier le potentiel des ménages vulnérables auxquels pourrait bénéficier l'accès aux marchés.

On peut définir le ciblage comme un processus destiné à sélectionner un groupe d'individus ou de ménages afin de maximiser l'impact d'un programme ou d'une politique d'assistance dotée de ressources limitées (Lavallée, et al. 2009). Le ciblage des bénéficiaires constitue une étape importante dans tout programme de protection sociale ou d'intervention agricole. Des systèmes de ciblage bien conçus et qui fonctionnent bien peuvent servir de base solide aux stratégies de réduction de la pauvreté, aux programmes de protection sociale et aux interventions de développement agricole. Dans les programmes d'achats locaux, le ciblage doit s'inscrire dans un processus continu d'apprentissage, de révision et d'amélioration pour permettre de relever les défis et de corriger les éventuels défauts de mise en œuvre.

1.3 OBJECTIFS DE L'ÉTUDE DE CAS

De façon générale, l'objectif de cette étude de cas est d'analyser, dans le cadre de la composante Sénégal du PAA Afrique, le processus de ciblage des petites exploitations familiales productrices de riz dans la région de Kédougou. De façon spécifique, l'étude cherche à déterminer l'influence de ce processus sur les résultats et les contraintes enregistrés lors au cours des phases pilotes du PAA. Elle vise également à discuter des difficultés rencontrées et de la possibilité de se concentrer sur les agriculteurs pauvres et vulnérables dans le contexte de programmes d'achats locaux d'aliments.

Il importe de noter que cet article se concentre exclusivement sur le ciblage des agriculteurs participant au programme, malgré le double objectif du programme PAA Afrique, qui consiste d'une part à soutenir les agriculteurs familiaux de petite échelle en leur donnant accès à des marchés nouveaux et fiables et d'autre part à améliorer le statut nutritionnel et la fréquentation scolaire des enfants grâce à des programmes d'alimentation scolaire. Ce choix s'explique par l'absence de données et d'éléments suffisants pour lancer une conversation simultanée sur le ciblage des écoles et des enfants, mais aussi par la volonté d'étudier plus en détail les implications de la participation des agriculteurs les plus vulnérables aux programmes d'approvisionnement local.

Cette étude vise par ailleurs à enrichir la discussion sur les programmes d'approvisionnement institutionnel dans son ensemble, en documentant certaines des innovations locales au Sénégal. L'impact de ces interventions pourrait se trouver renforcé en comblant des lacunes en matière de ciblage. Compte tenu du fait qu'il s'agit d'un programme pilote doté d'une portée limitée, cette étude de cas n'a pas pour objectif de fournir des données concluantes sur le sujet, mais plutôt de soulever des questions pertinentes fondées sur l'expérience du pays.

2 LE PROCESSUS DE CONCEPTION DU CIBLAGE DANS LE PAA AU SÉNÉGAL

2.1 LA CONCEPTION DU CIBLAGE ET LES OBJECTIFS DE CONCEPTION DU PROGRAMME

Dans les initiatives de protection sociale et les interventions agricoles, le ciblage est étroitement lié à la définition des objectifs des politiques et des programmes. L'échec des stratégies de ciblage et même l'obtention de résultats globaux insatisfaisants peuvent en effet s'expliquer en grande partie par l'établissement de buts et d'objectifs incompatibles avec les résultats attendus (Tirivayi, Knowles et Davis 2013).

Les Programmes d'achats institutionnels visent en principe à assurer une demande stable aux agriculteurs, en particulier aux plus touchés par les lacunes et les distorsions du marché. Ils peuvent améliorer l'accès des petits agriculteurs aux marchés et donc leurs revenus agricoles, tout en augmentant l'accès aux aliments au sein des communautés, quand ces achats sont étayés par des initiatives d'assistance alimentaire.

Même si ces deux objectifs sont clairement liés à la vulnérabilité et cherchent donc à cibler simultanément les petits exploitants et les personnes exposées à un risque d'insécurité alimentaire (des groupes qui ont tendance à coïncider dans la plupart des pays en développement), les processus de ciblage mis au point peuvent privilégier différents profils d'agriculteurs familiaux et différents niveaux de pauvreté et de vulnérabilité.

La conception et la mise en œuvre du PAA Afrique se fondent sur son objectif général de « contribuer à la réalisation progressive du droit à une alimentation adéquate en réduisant la vulnérabilité sociale et nutritionnelle des petits agriculteurs pauvres et des élèves dans les écoles » (PAA Afrique 2013). En même temps, l'objectif précis consistant à « promouvoir la sécurité alimentaire des élèves dans les écoles et l'accès des agriculteurs à petite échelle aux marchés institutionnels en mettant en œuvre des initiatives d'achats locaux d'aliments pour l'assistance alimentaire (...) » envisage l'achat local comme le principal outil permettant d'atteindre cet objectif général.

Dans le cas du Sénégal, le ciblage a donc visé les plus vulnérables et ainsi répondu principalement et directement à l'objectif du programme, qui est de promouvoir la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages agricoles les plus vulnérables. D'autres critères ont naturellement été intégrés pour assurer la viabilité de l'intervention, mais comme nous le verrons, les agriculteurs ciblés disposant de très faibles moyens de subsistance figurent parmi les plus touchés par les sécheresses et l'insécurité alimentaire qui ont frappé le pays lors de l'année précédant le lancement du projet.

2.2 LE CIBLAGE DANS LE CADRE DU PAA AFRIQUE : LE PROCESSUS, LES PARTICIPANTS ET LES MÉTHODES

Le PAA a été soutenu par une large démarche de partenariats impliquant d'une part la FAO et le PAM (en tant qu'organismes d'exécution) et, d'autre part, les services déconcentrés du ministère de l'Agriculture et de l'Équipement rural et du ministère de l'Éducation nationale, les principaux travailleurs du secteur de la sécurité alimentaire dans la région de Kédougou, les autorités administratives locales, l'ONG partenaire opérationnelle et les Organisations de Producteurs (OP) impliqués dans le projet.

La FAO et le PAM ont lancé un processus de consultation avec tous ces acteurs à travers des réunions d'information et d'échange (pour la recherche de synergies) ainsi que des séances d'information avec les communautés ciblées par le projet pour leur faire part des objectifs, de l'approche, des résultats du projet et des critères de ciblage. Compte tenu de la nature limitée du financement, les partenaires impliqués dans le projet ont proposé de fixer un plafond de mille agriculteurs participants auxquels il serait possible de fournir un soutien et des intrants appropriés pour la culture d'un quart d'hectare de riz (un chiffre compatible avec les petits exploitants).

La combinaison suivante de méthodes de ciblage géographique, catégoriel et communautaire a été adoptée par le projet :

- I. Ciblage géographique : sélection de la zone d'intervention en fonction
 - a) d'une évaluation des zones touchées de façon disproportionnée par les crises alimentaires et nutritionnelles successives ;
 - b) du potentiel de production de riz ;
 - c) de la présence de la FAO et du PAM dans la région.
- II. Sélection de toutes les associations d'agriculteurs de la région de Kédougou (unions d'associations d'agriculteurs) et sélection des associations de base (Groupements d'Intérêt Économique, GIE) au sein des unions en fonction de la prévalence de l'insécurité alimentaire dans les villages respectifs (Bandafassi, Dar Salam, Bembou).
- III. Sélection des agriculteurs bénéficiaires.

Des critères liés aux trois méthodes ont été utilisés pour définir les groupes de bénéficiaires.

Le ciblage géographique a été élaboré à partir du niveau régional, dans les 14 régions administratives du Sénégal, jusqu'aux arrondissements et villages, en tenant surtout compte du critère de vulnérabilité, du potentiel de production de riz et de la présence de la FAO et du PAM (en particulier de leur programme d'alimentation scolaire). La région de Kédougou a été retenue à la suite des enquêtes ZAR⁴ menées pour déterminer les zones où les moyens d'existence des ménages vulnérables ont été les plus affectés par la baisse de la production céréalière provoquée

par le déficit pluviométrique de l'hivernage 2010/2011. Ces enquêtes ont révélé que Kédougou souffrait de la plus grande insécurité alimentaire après la région de Casamance.

Kédougou se situe entre les isohyètes 500 et 1500 mm, ce qui en fait l'une des zones les plus pluvieuses du pays, avec une moyenne annuelle de 1100mm par an. La pluviométrie s'y caractérise par une grande variabilité annuelle et mensuelle. Kédougou présente également un immense potentiel en matière de bas-fonds, propices à la culture pluviale du riz. Cette région offre également l'avantage d'être une zone de concentration de la FAO et du PAM, en raison de sa grande vulnérabilité aux chocs résultant de crises alimentaires. En matière d'alimentation scolaire, le Programme alimentaire mondial appuie en effet 180 écoles de la région, qu'elle approvisionne à hauteur de vivres pour 23 000 élèves. Toutes ces écoles ont été ciblées pour recevoir le riz acheté auprès des agriculteurs participant au PAA Afrique.⁵ La FAO a lancé en 2010/2011 ses activités de promotion de la riziculture de bas-fonds auprès des ménages les plus vulnérables des régions de Kédougou et de Tambacounda.

Le riz constitue l'un des principaux aliments de base au Sénégal (qui importe pourtant 80 pour cent environ de l'ensemble du riz consommé par la population) et revêt une importance particulière à Kédougou, où il a toujours été cultivé dans les systèmes de production de bas-fonds. Avec le retrait de la SODEFITEX⁶ de l'encadrement et de la promotion de la culture du riz et avec la phase d'autonomisation qui a suivi, la culture du riz a néanmoins fortement reculé dans la région de Kédougou face à la culture du mil et du sorgho (S. Ndaw 2012). C'est à partir de fin 2006 que le Projet d'appui à la petite irrigation (PAPIL)⁷ a recommencé à soutenir la production rizicole dans la région. Il a obtenu des résultats économiques, environnementaux et sociaux appréciables sur ses différents sites d'intervention grâce aux infrastructures hydro-agricoles (aménagement de bas-fonds) mises en place en étroite liaison avec les communautés rurales concernées (S. Ndaw 2012).

Dans la région de Kédougou, pendant la phase pilote, l'intervention a couvert des arrondissements des trois départements suivants : Bandafassi, Dar Salam et Bembou. À l'intérieur de ces arrondissements, le choix des communautés rurales s'est fondé sur les enquêtes des Zones à risque alimentaire (ZAR). À l'intérieur des communautés rurales, la sélection des villages (ou des Groupements d'intérêt économique, GIE) a été assurée par les unions en fonction de critères définis de façon participative (ciblage communautaire) par stratification sociale.

Les cinq unions de producteurs de riz existant dans la région de Kédougou ont toutes été retenues comme bénéficiaires de la phase pilote. Ces organisations de paysans se composent de plusieurs Groupements d'intérêt économique (GIE) de producteurs de riz. Les GIE regroupent eux-mêmes les ménages ou petits producteurs de riz d'un même village.

Les GIE bénéficiaires du PAA ont été ciblés en fonction de leur appartenance aux villages les plus affectés par l'insécurité alimentaire dans les enquêtes de Zones à risque alimentaire (ZAR), comme exposé plus haut, et d'autres critères complémentaires. Ce processus d'identification a été assuré par les unions elles-mêmes à partir d'un certain nombre de critères définis de manière participative avec les populations. Les critères établis sont les suivants : a) les GIE sont membres des unions et acceptent les conditions d'adhésion (droit d'adhésion et textes statutaires) ; b) les GIE disposent de bas-fonds aptes à pratiquer la riziculture ; c) les GIE résident dans des villages touchés par la sécheresse de 2010-2011 ; d) les GIE n'ont pas été touchés par d'autres programmes ou projets agricoles de promotion de la riziculture (FAO ; PAM 2014).

Sur la base de ces critères, les 30 groupements jugés les plus vulnérables ont été choisis et regroupés au sein de cinq unions qui ont signé des contrats avec le PAM. Tous les producteurs appartenant à ces 30 groupements ont de facto été ciblés par le projet, indépendamment du nombre de membres. Ces listes de GIE bénéficiaires ont ensuite été approuvées par les services techniques et validées par les autorités administratives, touchant ainsi un total de 1 000 agriculteurs.

Il convient de préciser que tous les membres des GIE ont été sélectionnés et intégrés dans le PAA. En raison du statut juridique du GIE, où tous les membres ont les mêmes droits et les mêmes obligations, les parties prenantes n'ont pas jugé souhaitable d'y introduire un ciblage catégoriel des ménages. La décision de se conformer aux dynamiques internes de ces organisations a donc évidemment entraîné l'intégration de bénéficiaires présentant des niveaux de vulnérabilité différents.

BOX 1

La question du genre dans le ciblage du PAA Afrique

En l'absence d'un ciblage catégoriel au sein des GIE, il n'a pas été possible de procéder à un ciblage sensible au genre, bien que certaines des organisations partenaires poursuivent des objectifs liés à une participation accrue des femmes aux projets. Pendant la phase pilote, les femmes bénéficiaires du PAA ont toutefois représenté 51 pour cent des bénéficiaires. Ce résultat très positif en matière de genre s'explique surtout par l'environnement socio-culturel de la culture du riz dans la région. Au sein du groupe ethnique mandingue, qui constitue une grande partie de la population de la région, la riziculture de bas-fond est en effet principalement pratiquée par les femmes.

Pendant la phase pilote, l'une des unions de GIE se composait exclusivement de femmes, dépassant ainsi l'objectif d'une participation paritaire. Hormis cette exception, on observe toujours des disparités de pouvoir et de prise de décisions au sein des GIE. L'acquisition d'équipements de transformation du riz a fortement contribué à alléger le travail des femmes dans la chaîne du riz. Il serait souhaitable que le rôle des femmes bénéficiaires soit exploité de façon plus stratégique, compte tenu de leur importance dans le secteur de la production de riz dans la région. Les défis liés aux facteurs de production (force de travail, accès aux intrants) doivent faire l'objet d'une attention particulière dans la stratégie de pérennisation des achats locaux de riz.

Au sein des GIE, il est ainsi possible de trouver des « gros producteurs » qui ne sont pas affectés par l'insécurité alimentaire (avec une couverture des besoins céréaliers satisfaisante, c'est-à-dire 100 pour cent des besoins céréaliers d'un ménage pendant un an) et représenteraient moins de 24 pour cent⁸ de l'effectif des unions. Il s'agit d'un niveau non négligeable d'erreur d'inclusion « de fait » qu'il convient de replacer dans le plus vaste contexte des dynamiques sociales de ces groupements. Étant donné que les programmes d'achats locaux reposent sur un niveau élevé d'engagement des paysans et de leurs organisations, il se peut que les contraintes liées aux erreurs d'inclusion soient globalement moins dommageables au projet qu'un éventuel désengagement de la communauté lié à une différenciation introduite par le ciblage. Les données disponibles sont par ailleurs insuffisantes pour évaluer l'impact de cette catégorie sur les résultats du projet. Cette contrainte souligne l'importance du thème de la cohésion sociale, dont doivent tenir compte les programmes qui choisissent de procéder à un ciblage, mais aussi l'importance de la sensibilisation et de la mobilisation des communautés, qui constituent des facteurs déterminants pour le succès et la durabilité de ces initiatives. Si les critères techniques ont pour mission d'assurer la réalisation des objectifs du programme et de maximiser les impacts et non d'identifier précisément les participants, la compréhension de la dynamique sociale peut néanmoins assurer une plus grande participation au programme.

2.3 CARACTÉRISATION DES GROUPES CIBLÉS

Les unions et les GIE qui ont participé au PAA se caractérisent généralement par une structure très simple, une faible vie associative et un niveau d'instruction très bas. Pour résumer, ces organisations paysannes se limitent à saisir les opportunités qui se présentent au gré des projets ou des autres programmes lancés par l'État et les partenaires de développement (S. Ndaw 2012). À l'exception d'une union, les organisations sont souvent mixtes à dominance masculine. Selon les informations disponibles, ces organisations ne disposaient pas de moyens pour la transformation du riz et n'étaient pas activement présents sur le marché du riz avant l'intervention du PAA.

Les données indiquent par ailleurs un niveau de vulnérabilité élevé dont souffrent les populations rurales au Sénégal. La situation des agriculteurs requiert une attention particulière et se caractérise par la production de denrées à faible valeur ajoutée, de faibles niveaux de productivité et d'investissement dans l'agriculture, un manque d'accès aux marchés et aux services financiers et par conséquent de faibles niveaux de revenu. Dans le cas particulier du marché du riz, ce cercle vicieux se trouve exacerbé par la déstructuration de la chaîne liée à la libéralisation du commerce générée par des programmes d'ajustement structurel (PAM 2008).

Dans le cas particulier de Kédougou, les membres des OP sont essentiellement des ménages agricoles⁹ pauvres à très pauvres affectés par l'insécurité alimentaire¹⁰. Ils ne disposent généralement pas des actifs suffisants pour couvrir leurs besoins en céréales ou générer de l'épargne. Les agriculteurs considérés comme très pauvres ont accès aux terres pour les cultures vivrières et les cultures de rente, mais ne possèdent ni bétail ni équipement agricole. Le tableau ci-dessous indique certaines des principales caractéristiques des ménages utilisées par l'enquête réalisée en 2012¹¹ dans la zone d'intervention du PAA Afrique.

TABLEAU 1

Enquête sur la situation de référence (PAA Afrique) : caractéristiques des ménages

	Enquête BAMTAARE	Niveau national
Ménages dirigés par des femmes (%)	14	9,1
Ménages dirigés par des hommes (%)	86	90,9
Âge moyen du chef de ménage (ans)	44	40-44
Ménages dont le chef n'a aucun niveau d'instruction (%)	33	72,4
Ménages présentant un taux de couverture des besoins céréaliers inférieur à 50% (%)	55	n/a

Source : BAMTAARE 2012 ; ministère de l'Agriculture (1999).

En plus de la caractérisation des moyens de production disponibles au sujet de ces agriculteurs, les données reproduites ci-dessous fournissent des informations intéressantes sur les conditions de production de ce groupe.

Ces données permettent de mieux comprendre la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire des agriculteurs qui ont été sélectionnés pour participer au PAA Afrique : il s'agit généralement d'agriculteurs qui cultivent deux hectares, sont peu ou pas équipés, souffrent de contraintes sévères dans leur accès aux intrants et ne produisent pas suffisamment de céréales pour couvrir leurs besoins annuels. On peut ainsi affirmer que le processus de ciblage des

agriculteurs a répondu aux objectifs du programme et a réussi à faire participer les petits agriculteurs touchés de manière disproportionnée par les récentes crises alimentaires.

TABLEAU 2

Enquête sur la situation de référence (PAA Afrique) : caractérisation des moyens de production

	Enquête BAMTAARE	Niveau national
Population active moyenne par exploitation (nombre de personnes)	6,03	n/a
Actifs agricoles par exploitation (nombre d'actifs)	4,79	n/a
Proportion des ménages qui achètent leurs semences (grâce à leur propre épargne ou via le microcrédit) (%)	13	14,37
Surfaces moyennes cultivées annuellement (ha/ménage)	2,65	4,32
Ménages pratiquant la culture du riz (%)	69	2,54 ¹²
Rendement moyen (kg/ha de riz)	838,44	n/a
Moyenne des revenus agricoles par ménage et par an (USD)	406	n/a
Pourcentage des revenus agricoles dans le total par ménage (%)	78	n/a

Source : BAMTAARE 2012 ; ministère de l'Agriculture (1999).

3 LE CIBLAGE DANS LE PAA AFRIQUE : INCIDENCES SUR LE PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE

Compte tenu des caractéristiques des agriculteurs du PAA exposées dans la section précédente, il convient de prendre des dispositions précises dans la conception et la mise en œuvre du projet pour s'assurer que ces agriculteurs sont en mesure de participer aux programmes d'approvisionnement institutionnel sans compromettre davantage leurs moyens de subsistance.

Pour ce faire, l'approche de ciblage d'une population donnée doit veiller à maintenir un bon équilibre entre les considérations relatives à la production et les exigences inhérentes aux contrats et procédures d'achat. Dans le cas du PAA Sénégal, les efforts des parties prenantes ont été guidés par cet équilibre, comme le choix de soutenir la culture du riz, le type d'appui à la production et la part de la production à vendre au programme.

3.1 LES OUTILS ADOPTÉS PAR LE PAA AFRIQUE ET LEUR COHÉRENCE AVEC LE CIBLAGE

De façon générale, les activités du projet se sont principalement structurées autour : (1) de l'accès aux facteurs de production, (2) du renforcement des capacités (production et commercialisation) et (3) de l'appui à la transformation et à la commercialisation, y compris les achats.

Soutien à la production : Pendant la phase pilote, l'appui a essentiellement consisté à distribuer des intrants aux ménages bénéficiaires sous la forme d'un kit comprenant 20 kg de semences certifiées de riz, 50 kg d'urée et 25 kg de NPK. Ce kit permet à chaque bénéficiaire de valoriser ¼ d'hectare de bas-fonds. En matière de soutien à l'équipement, neuf décortiqueuses et une batteuse ont par ailleurs été distribuées aux cinq unions pour contribuer à la transformation du riz.

La taille du kit a été déterminée en fonction des leçons tirées des interventions antérieures de la FAO, mais également de celles d'autres intervenants dans la région. Il s'avère en effet difficile de dépasser le quart d'hectare en raison de la vétusté et du faible niveau de l'équipement agricole d'une part et, de l'autre, des sols lourds et difficiles à travailler qui caractérisent les bas-fonds. Il a été constaté sur le terrain qu'un kit supérieur à celui adopté dans le cadre du projet pourrait constituer un facteur d'exclusion des ménages vulnérables disposant d'une force de travail très limitée.

Notons ici que l'approche adoptée repose sur l'utilisation des engrais et des pesticides synthétiques. S'il convient de reconnaître les considérables obstacles qui entravent la réduction du déficit alimentaire dans la région, il serait nécessaire d'évaluer de façon plus approfondie les conséquences techniques, environnementales et socioéconomiques d'une telle approche. En outre, si la difficulté d'accès aux intrants constitue l'un des principaux obstacles auxquels se heurtent les agriculteurs vulnérables, il importe également de confronter cette approche à d'autres possibilités d'accès aux intrants, plus durables à moyen terme. Il importe par ailleurs de réfléchir à l'inclusion d'approches de gestion intégrée des ravageurs et de techniques de gestion de la fertilité des sols à l'aide de la matière organique, d'engrais verts et d'engrais moins solubles. Au vu de ces considérations, la FAO a été choisie pour élaborer un projet pilote de multiplication communautaire des semences pendant la phase de consolidation du PAA Afrique.

Renforcement des capacités productives : Ce volet a été assuré par la FAO par l'intermédiaire de partenaires opérationnels (l'ONG GADEC et le service d'appui et de recherche pour le SODEFITEX, baptisé BAMTAARE) en collaboration avec les structures décentralisées du ministère de l'Agriculture et de l'Équipement rural au niveau de la région de Kédougou.

Le dispositif d'appui-conseil mis en place par GADEC comprend trois agents de vulgarisation (un par union basé au niveau de la communauté) et un agent de supervision.

Ce dispositif a permis d'accompagner les unions dans la mise en œuvre de formations pratiques en Gestion intégrée de la production et des déprédateurs (GIPD)¹³ suivant l'approche de Champ École Paysan (CEP) pour la vulgarisation des itinéraires techniques du riz. Cette approche a été précédée par une formation des relais qui ont été sélectionnés au niveau des unions et ont à leur tour assuré la démultiplication de l'approche à travers des Champs École Paysans sur le terrain. Pendant la phase pilote du projet, une séance de formation des formateurs de deux jours a été dispensée à 33 personnes réparties entre agriculteurs, animateurs et techniciens (tous des hommes). Cette séance a été suivie d'une phase de démultiplication de la formation pour 26 GIE incluant 635 producteurs (dont 273 femmes).

Bien que le renforcement des capacités ait reposé sur un système de démultiplication communautaire adapté aux petits agriculteurs, la question de l'accessibilité des séances de formation a été soulevée. On a en effet noté une grande disparité dans la capacité des agriculteurs à suivre les activités de renforcement des capacités, qui s'explique principalement par les niveaux d'analphabétisme élevés parmi les participants, en particulier pendant la première phase de formation (SODEFITEX/BAMTAARE 2012). Si l'appui apporté a bien entraîné une hausse significative de la productivité des agriculteurs à la fin de la phase pilote, il importe malgré tout d'augmenter le nombre d'activités de formation et de mieux adapter les méthodes utilisées pour maintenir le succès du programme.

Transformation et commercialisation : Au niveau des achats, le PAM a appuyé le renforcement des capacités en matière de gestion des équipements, de gestion financière,

de structuration/formalisation des organisations paysannes, de procédures d'achats et de gestion des stocks et des magasins. Grâce à un accord conclu avec l'Agence de Développement et d'encadrement des petites et moyennes entreprises (ADEPME), des modules de renforcement des capacités en matière organisation et de gestion ont été proposés aux 30 GIE participants au projet. Après avoir constaté que les décortiqueuses achetées n'étaient pas adaptées aux besoins commerciaux, la signature d'un contrat avec un prestataire de service privé a assuré le décortilage du riz sur les sites de récolte. Le PAM a également signé avec les 5 unions de GIE des contrats d'achat à terme de riz blanc (50 pour cent de brisure) pour l'acquisition de 200 tonnes de riz brisé auprès des 5 unions à prix rémunérateurs. Le choix des quantités à acheter s'est fondé sur les besoins des ménages en matière d'autoconsommation et leur possibilité de proposer une partie de leur production sur d'autres marchés.

Pendant la phase pilote du PAA, les difficultés de traitement et de décortilage du riz et les retards pris dans l'élaboration des contrats et les paiements ont favorisé l'essor du side selling : dans le cas de la phase pilote, l'apparition à la fin du cycle agricole d'une ONG externe offrant aux organisations d'agriculteurs des prix au-dessus des prix du marché a poussé une partie des agriculteurs qui avaient reçu l'appui productif de la FAO à quitter le programme. Les acteurs externes qui proposaient un paiement direct et des prix plus élevés pour du riz non décortiqué ont pu acheter le rendement de deux unions bénéficiaires, entraînant de graves répercussions sur les quantités disponibles pour les achats et soulignant la nécessité d'affiner au maximum les procédures de contrat. Dans d'autres pays du PAA, la décentralisation des fonds autorisant les gouvernements locaux et/ou les écoles à effectuer des achats directs a permis d'ajuster les contrats signés avec les organisations d'agriculteurs pour les rendre plus flexibles en matière de quantités accordées, de prix et de délais de paiement. Les processus s'en sont trouvés grandement assouplis et les menus scolaires considérablement diversifiés. Au Sénégal, cette approche n'a pas été testée, notamment en raison du caractère pilote de l'intervention et de l'absence d'autres initiatives d'achats locaux mis en œuvre par le gouvernement ou par le PAM.

3.2 LES RÉSULTATS DU PAA AFRIQUE ET L'INCIDENCE DU CIBLAGE

Dans le cas du PAA Afrique, la couverture limitée de l'initiative entrave la mesure des résultats et l'évaluation de son impact. Dans ce contexte précis, une incidence claire a été identifiée, bien qu'il ne soit pas possible d'isoler les effets du processus de ciblage sur les résultats globaux du programme.

3.2.1 Résultats obtenus en matière de production

La phase pilote du PAA Afrique a ciblé 1000 petits exploitants vivant dans des zones particulièrement vulnérables de la région de Kédougou. Pendant le premier cycle agricole, lancé en 2012 avec l'appui de la FAO et du PAM, ces agriculteurs étaient en mesure de cultiver 250 hectares de riz. Les agriculteurs participants ont vu augmenter leur productivité de plus de 300 pour cent (passant ainsi de 800 kg/ha en situation de référence à 2,5 t/ha en 2012/13), générant ainsi au total une production estimée à 625 tonnes de riz paddy. Si cette forte hausse a été générée par l'appui productif fourni par le programme, en particulier en matière d'intrants, elle peut avant tout s'expliquer par le faible niveau de productivité de référence, bien en-dessous des moyennes nationales.¹⁴ Selon les techniciens locaux, une pluviométrie favorable pendant la campagne de 2012-2013 a également contribué à ces résultats positifs.

En matière de renforcement des capacités productives, le résultat qui attire le plus l'attention dans le contexte du ciblage des agriculteurs les plus vulnérables est l'augmentation de la production de riz, de la productivité et de la production totale. Selon l'enquête réalisée auprès des participants du PAA à la fin de la phase pilote, une hausse moyenne de 4 pour cent de la surface de culture du riz a été enregistrée sur la saison 2011-2012, passant de 17 à 21 pour cent (SODEFITEX 2012). Une telle évolution laisse penser que le soutien fourni par la FAO et les services agricoles locaux a poussé les agriculteurs à exploiter davantage le potentiel de production de riz sur leurs parcelles.

Ces investissements se sont traduits par une hausse de la productivité, qui a plus que triplé entre la situation de référence et 2013, atteignant 3t/ha pendant la campagne 2014. Le soutien apporté par la FAO et ses partenaires est resté stable au fil des cycles, à l'exception de l'expérience de multiplication des semences. Ces résultats ne sont que légèrement inférieurs aux moyennes régionales et nationales (FAO 2011) (SODEFITEX 2012), ce qui suggère qu'avec un soutien continu et approprié, même les agriculteurs vulnérables sont en mesure d'améliorer leur productivité pour atteindre des niveaux satisfaisants. Compte tenu du faible niveau de la situation de référence, il est donc possible, même avec des interventions à petite échelle, d'obtenir un résultat proportionnellement plus intéressant que dans le cas d'agriculteurs moins vulnérables.

En raison d'un déficit pluviométrique, une baisse des niveaux de productivité a toutefois été observée pendant la campagne de 2014/2015. Ce constat démontre que les agriculteurs vulnérables restent très exposés aux fluctuations de la production pluviale, même avec les bons rendements observés, et que la hausse de leur production repose sur le maintien d'investissements élevés. De même, il convient de souligner que même avec une telle hausse de la productivité, la production des ménages reste inférieure aux besoins annuels en céréales ; il s'avère donc nécessaire de leur fournir un soutien continu pour assurer la viabilité de la participation des agriculteurs dans le PAA ainsi que la sécurité alimentaire des ménages.

3.2.2 Le processus d'achat et ses résultats

Le PAA Afrique conclut des contrats d'achat à terme avec les cinq unions pour l'acquisition de 200 tonnes de riz décortiqué (50 pour cent de brisure) afin de couvrir les besoins céréaliers des 159 écoles primaires (21 605 élèves) et des 19 cantines préscolaires, pour un total de 1 394 enfants dans la région de Kédougou. Étant donné que les agriculteurs n'étaient pas équipés pour décortiquer le riz et ainsi satisfaire cette demande, les contrats ont dû être ajustés pour permettre l'achat de riz paddy et permettre le recours à des services externes pour le décortiquage du riz. En fin de compte, 100 tonnes de riz paddy ont été achetées aux producteurs, dont 51 tonnes de riz décortiqué, soit 25 pour cent de ce qui avait été convenu dans le contrat.

Du côté des marchés, le PAM et ses partenaires ont rencontré des difficultés liées à la transformation et à la contractualisation. Comme il a été dit, les contrats d'achat ont été signés directement avec les unions sans exiger la co-signature des ménages bénéficiaires. La capacité du PAM à acheter une partie de l'excédent de production s'est dans certains cas trouvée entravée par la concurrence d'une association locale proposant du riz paddy à un prix supérieur à celui proposé par le marché pour du riz décortiqué et par une accélération des conditions de paiement.

Les fluctuations de prix peuvent constituer une contrainte importante pour les programmes d'achat locaux en phase de consolidation et a fortiori pour les programmes procédant au ciblage des plus vulnérables. Ces programmes peuvent représenter des coûts d'opportunité élevés pour ces agriculteurs, en particulier lorsque les procédures de contrat et de paiement ne sont pas adaptées à leurs contraintes en matière de liquidités. Dans certains cas, ils peuvent ainsi se

révéler trop coûteux pour les agriculteurs, au point que les avantages à moyen terme ne soient pas perçus comme rentables, augmentant par conséquent la fréquence du side selling.

Finalement, les deux unions qui n'ont pas respecté les contrats ont été exclues du programme et un nouveau processus de ciblage a été organisé pour remplacer les places vacantes au sein des trois unions restantes ; l'accent a alors été mis sur la capacité à respecter les contrats et la co-signature a été intégrée aux nouveaux contrats d'achat. La solution adoptée à mi-parcours par le PAM pour augmenter les volumes de riz décortiqué destinés à la commercialisation a consisté à s'appuyer sur les services d'une structure qui a aidé les agriculteurs à décortiquer le riz. Ces ajustements ont permis au programme d'acheter la totalité des excédents commercialisables des agriculteurs destinés au PAA pendant la campagne agricole de 2014, soit 250 tonnes de riz paddy à plus de 270 USD/tonne, donnant lieu à un contrat de près de 70 000 USD avec les unions. Pour le cycle agricole de 2013-2014, le PAM et la FAO ont pu acheter des machines de transformation du riz très performantes qui renforceront probablement la capacité de commercialisation des agriculteurs.

3.2.3 Résultats liés aux rendements

S'il n'est pas possible de déterminer la part des revenus des bénéficiaires générée par le PAA, il est malgré tout possible d'estimer leurs gains en examinant les montants convenus dans les contrats d'achats. Selon l'enquête de référence, les ménages de la région de Kédougou figurant dans l'échantillon ont déclaré avoir enregistré en 2012 un revenu global de 248 000 FCFA (450 USD), dont 78 pour cent provenaient de l'activité agricole (351 USD). Pendant la phase pilote, un montant d'environ 15,5 millions de FCFA (28 181 USD) a été versé aux cinq unions (environ 15 000 FCFA ou 27 USD par producteur). Sur cette période, l'effet des achats sur le revenu des agriculteurs a été plutôt limité, ce qui s'explique principalement par la réalisation partielle de l'objectif d'achat mentionné ci-dessus.

Pendant la phase de consolidation, le PAM a néanmoins été en mesure de signer des contrats s'élevant à plus de deux fois la valeur de la phase précédente, produisant ainsi une hausse plus significative de l'ensemble des revenus agricoles des ménages (environ 37 500 FCFA ou 68 USD) par producteur. Avec l'augmentation de la production du riz, les résultats en matière de sécurité alimentaire globale des ménages ont également été visibles, étant donné que la plus grande partie de la production excédentaire a été destinée à l'autoconsommation.

4 LE CIBLAGE DES AGRICULTEURS DANS LES PROGRAMMES D'APPROVISIONNEMENT INSTITUTIONNEL : ÉLÉMENTS DE DISCUSSION

4.1 LIMITES ET OPPORTUNITÉS DU CIBLAGE DES AGRICULTEURS VULNÉRABLES

Les activités décrites dans la section précédente ont été adaptées aux spécificités des groupes ciblés et influencées par de ces mêmes spécificités. L'expérience du PAA au Sénégal révèle des entraves au développement de programmes d'achats institutionnels dans des contextes de grande vulnérabilité, mais aussi des opportunités liées au ciblage.

4.1.1 Limites

Dans une certaine mesure, les obstacles de mise en œuvre rencontrés sont communs aux pays en développement concernés par PAA Afrique et par d'autres programmes d'approvisionnement institutionnel.¹⁵ Dans le contexte de pauvreté généralisée dont souffre Kédougou, ces défis ont toutefois eu des effets perturbateurs qui ont contraint de réviser les programmes pour pouvoir atteindre les objectifs fixés. Ces effets sont principalement liés : a) au manque d'accès des agriculteurs vulnérables à des intrants de qualité et à des techniques améliorées, b) au faible niveau de la vie associative dans la région, c) aux bas revenus et aux liquidités limitées des agriculteurs, d) à une faible production d'excédents et à un faible potentiel de diversification (pour atteindre les besoins des menus scolaires et renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle liée à l'autoconsommation).

Comme il a été signalé plus haut, on a observé un niveau très limité de maîtrise des techniques agricoles en matière de culture du riz et d'accès des agriculteurs à des intrants de qualité. La disponibilité des intrants s'est également révélée problématique, puisque les données témoignent d'un marché d'intrants faible ou inexistant dans la région (S. Ndaw 2012). La combinaison de ces deux éléments a poussé à adopter une approche de distribution des intrants consistant en un pack semi-intensif de semences et d'engrais.

Parallèlement, le manque de capacités des organisations paysannes a fortement limité les résultats du PAA pendant la phase pilote. Au Sénégal, même si la plupart des activités économiques s'appuient fortement sur des modalités de coopérativisme, les GIE ne possèdent pratiquement aucune capacité associative ou d'agrégation dans de nombreuses zones rurales, et en particulier dans les plus vulnérables. D'une part, les organisations ne disposaient de pratiquement aucune capacité en matière de post-récolte, de transformation et de stockage, une lacune qui impliquait de déployer des efforts supplémentaires et d'acquérir des équipements, augmentant ainsi les coûts de l'intervention.

La plupart des intervenants du projet ont d'autre part fait remarquer que la majorité des organisations d'agriculteurs participant au PAA Afrique manquaient d'expérience préalable en matière de commercialisation (hormis leur participation marginale sur les marchés locaux), une lacune qui a entravé l'exécution des contrats pendant la phase pilote. Les acteurs consultés ont quant à eux estimé que le manque de confiance au sein des organisations d'agriculteurs a constitué l'un des principaux obstacles pendant la phase pilote, ce qui présage également d'une représentativité insuffisante au sein de ces organisations.

Les contraintes liées aux revenus des agriculteurs et à leur manque de liquidités constituent également d'autres obstacles de taille rencontrés dans la mise en œuvre du PAA. Les programmes d'approvisionnement institutionnel souhaitant cibler ces agriculteurs doivent accorder une grande attention à cette dimension pour promouvoir leurs moyens de production et atteindre les objectifs du programme.

Concernant le potentiel de diversification, l'enquête de référence indique que 50 pour cent des surfaces cultivées par les agriculteurs du PAA étaient en moyenne consacrés à la production de maïs et de coton. Le riz, le sorgho, les arachides et le fonio constituent le reste de la production en général. De tels chiffres indiquent un potentiel d'offre limité par rapport à un panier alimentaire plus diversifié reposant sur la production des agriculteurs du PAA, en particulier en matière de produits frais. Dans ce contexte, la diversification générerait des investissements supplémentaires de la production de légumes dans la région, qui pourrait également favoriser la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages ou

souligner la nécessité d'identifier et de soutenir d'autres fournisseurs potentiels. De même, la capacité des ménages à approvisionner des programmes d'achats institutionnels a été ajustée en fonction de leur autoconsommation. Les programmes d'alimentation scolaire liés aux marchés institutionnels peuvent ainsi bénéficier de l'adoption de différentes modalités d'approvisionnement et d'achat, en particulier pendant les premiers stades, ce qui permettrait de toucher les agriculteurs dont la capacité de production d'aliments est encore limitée, tout en respectant l'ensemble des besoins des écoles. Il serait possible d'obtenir de meilleurs résultats en établissant un ciblage multiple capable de protéger les agriculteurs vulnérables de l'insécurité alimentaire ainsi que d'autres fournisseurs potentiels de la région (en établissant par exemple des quotas d'achats) et en adoptant des modèles d'achats multiples.

4.1.2 Opportunités

Le ciblage des petits agriculteurs vulnérables à l'insécurité alimentaire peut à l'inverse entraîner des effets positifs liés à l'atténuation des distorsions du marché, à l'augmentation des revenus des familles (même lorsque les quantités achetées sont faibles) et surtout à l'inclusion sur les marchés formels.

Les programmes d'achats institutionnels présents dans les régions très vulnérables peuvent avoir un impact positif sur la dynamique du marché. Dans le cas de Kédougou, la littérature et les chiffres insistent sur le caractère enclavé de cette zone, où les marchés fonctionnent mal, en particulier pour le riz, malgré les efforts des interventions précédentes (SODEFITEX 2012). Les difficultés liées aux infrastructures, aux communications et à l'accès aux services compromettent en effet le développement des marchés dans la région. L'ampleur du déficit céréalier chez la plupart des agriculteurs de la région corrobore ce constat. En règle générale, les agriculteurs se lancent marginalement sur les marchés hebdomadaires, où ils vendent de petites quantités de céréales afin de couvrir d'autres dépenses du ménage. Les marchés garantis peuvent donc servir d'outils pour protéger les agriculteurs des fluctuations, d'autant que ces acteurs entretiennent des relations très limitées avec les marchés formels.

Compte tenu du potentiel de production de la région et des contraintes en matière de commercialisation, les programmes d'approvisionnement institutionnels offrent des possibilités importantes au niveau régional. Pendant la phase pilote, il importe de rappeler que la productivité des agriculteurs du PAA est passée de près de 800 kg/ha à 2,5t/ha, un chiffre légèrement inférieur aux moyennes régionales, comme le montre le tableau ci-dessous, qui illustre les rendements de l'année de référence (2012) enregistrés avant l'intervention du PAA Afrique.

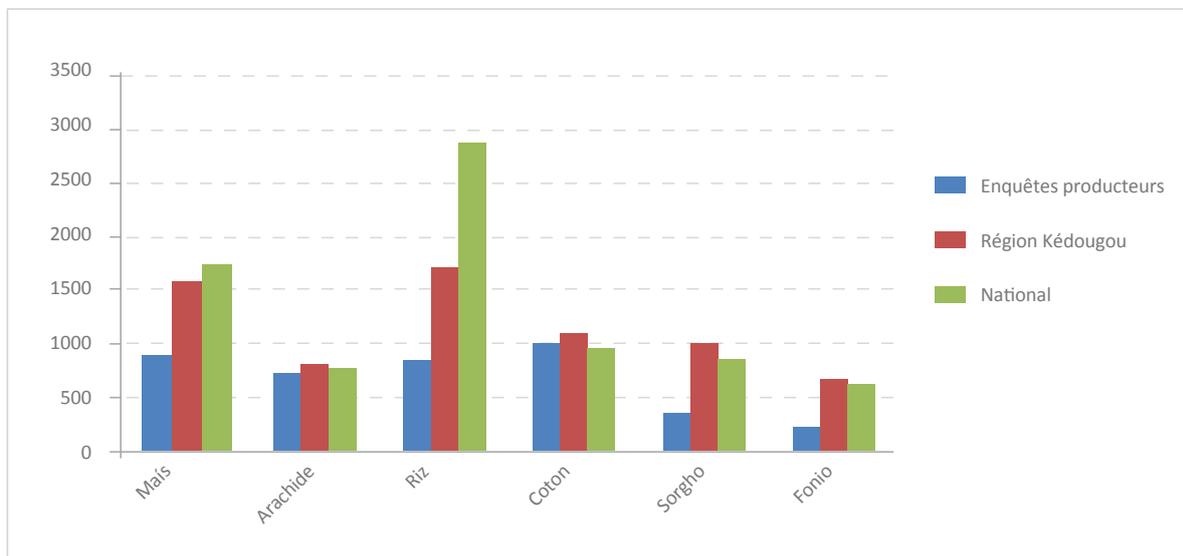
Pendant la phase de consolidation du programme, le rendement est passé à 3t/ha, dépassant ainsi les moyennes régionales. Naturellement, l'échelle de l'intervention du PAA ne suffit pas encore pour modifier la dynamique du marché, mais l'augmentation progressive de la production et de la commercialisation au fil des cycles peut inciter les agriculteurs à investir davantage dans leur production de riz.¹⁶ Cette évolution pourrait progressivement renforcer la sécurité alimentaire et pousser les ménages à commercialiser leur riz sur d'autres marchés. L'expérience montre ainsi qu'il existe une grande différence entre diversifier les choix de commercialisation des agriculteurs et dynamiser les marchés, compte tenu de l'insuffisante couverture des besoins des ménages en céréales, malgré la capacité des achats institutionnels à renforcer l'accès aux marchés des petits exploitants.

Pendant les premières étapes, les coûts de transaction peuvent être élevés pour les agriculteurs désireux de participer aux programmes d'achats institutionnels, en particulier

lorsque ces programmes ne sont pas adaptés aux contraintes des petits agriculteurs, comme en témoignent les difficultés liées à la liquidité (Gálvez-Nogales et Fonseca 2014). Ainsi, les coûts d'opportunité requis pour participer à ces interventions peuvent dissuader les agriculteurs les mieux équipés, qui peuvent plus facilement accéder à d'autres marchés ainsi qu'à d'autres sources de revenus stables. Pendant la phase pilote du PAA, l'approvisionnement au Sénégal a été faible, atteignant environ 100 tonnes de riz paddy. Les estimations montrent malgré tout que les recettes générées par ces achats entraînent une hausse des revenus agricoles des agriculteurs du PAA Afrique. Pendant le cycle suivant, les achats ont augmenté, entraînant également une hausse des revenus agricoles des producteurs.

FIGURE 1

Comparaison des rendements moyens au niveau du pays, de la région et des producteurs participant au PAA Afrique interrogés dans le cadre de l'étude de référence



Source : BAMAARE (2012), selon DAPS/SODEFITEX.

4.2 ÉLÉMENTS DE DISCUSSION SUR LE CIBLAGE DES AGRICULTEURS VULNÉRABLES DANS LES PROGRAMMES D'ACHATS LOCAUX

L'expérience du PAA au Sénégal fait ressortir un grand nombre d'obstacles rencontrés par les programmes d'achats institutionnels ciblant les agriculteurs vulnérables. Les résultats prometteurs de la phase pilote suggèrent également des réussites possibles dans la promotion de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des petits agriculteurs et l'accès aux marchés résultant du ciblage. Ils montrent par ailleurs que la viabilité de la participation des agriculteurs vulnérables à l'insécurité alimentaire dépend d'une série de conditions et d'un processus d'apprentissage continu visant à parvenir à un plus solide équilibre entre les critères de vulnérabilité et de potentiels productifs.

Certains éléments liés à la conception des programmes, aux filières agricoles et aux dynamiques locales doivent être pris en compte dans les programmes des marchés institutionnels ciblant les plus vulnérables. Tous sont liés à l'ajustement des outils et des attentes lors du ciblage et se rapportent aux initiatives qui travaillent avec les petits exploitants.

Préparation, sensibilisation et suivi : Dans un sens, la plupart des échecs rencontrés par la phase pilote découlaient de risques sous-jacents qui peuvent ne pas avoir été soigneusement évalués au début du programme. On peut dire que le premier cycle a tenu lieu de phase d'apprentissage, car il a permis d'apporter de nombreuses améliorations qui ont contribué à améliorer les résultats du programme (acquisition de matériel plus adéquat, établissement d'un système de multiplication de semences pilotes, re-ciblage et adaptation des exigences contractuelles). Pour pouvoir identifier à temps ces contraintes, il convient d'assurer un suivi constant, ce qui souligne l'importance de bien coordonner les résultats au niveau décentralisé.

La coordination continue des acteurs de mise en œuvre est également essentielle, puisque les différentes composantes de la mise en œuvre du PAA Afrique dépendent de différents intervenants. L'existence d'un certain flou autour des rôles de chaque partenaire peut nuire au timing et à l'efficacité de la mise en œuvre, dupliquer inutilement les efforts et provoquer une lassitude chez les participants au projet. Il a été souligné qu'une définition plus claire des mandats et des attributions des différents partenaires (notamment la FAO et le PAM) pourrait rendre le processus plus efficace, surtout dans des contextes où il n'existe pas d'expériences préalables en matière d'achats locaux. C'est ce qui s'est passé sur la question du traitement du riz, où une meilleure concertation aurait pu empêcher d'acquérir des machines non compatibles avec les besoins commerciaux de la phase pilote, qui a abouti à la nécessité de faire appel à un service extérieur et à un retard dans l'ensemble du processus.

De même, il est essentiel de veiller à ce que les communautés et les petits exploitants soient informés du programme et de ses objectifs pour assurer la viabilité des programmes d'approvisionnement institutionnel procédant à un ciblage de ce type. Il s'agit d'agriculteurs vulnérables vivant dans des régions parfois saturées d'interventions de développement, dont les revenus sont très limités et qui sont sensibles à l'insécurité alimentaire. Participer à des programmes d'approvisionnement institutionnel représente un effort à moyen terme ; il importe donc de sensibiliser le public pour assurer son adhésion et son engagement.

Adapter le renforcement des capacités : Bien que le renforcement des capacités ait été effectué sur la base d'un système de démultiplication (au niveau communautaire) adapté aux petits exploitants agricoles, la question de l'accessibilité des séances de formation a été soulevée. On a en effet noté une grande disparité dans la capacité des agriculteurs à suivre les activités de renforcement des capacités, qui s'explique principalement par les niveaux d'analphabétisme élevés parmi les participants, en particulier pendant la première phase de formation. Si l'appui apporté a bien entraîné une hausse significative de la productivité des agriculteurs à la fin de la phase pilote, il importe malgré tout de revoir le nombre d'activités de formation à la hausse et de mieux adapter les méthodes utilisées pour maintenir le succès du programme.

Renforcer la dynamique associative : Un petit agriculteur vulnérable se trouve confronté à de grands défis liés à sa performance. En l'absence d'un soutien systématique de l'État et du bon fonctionnement des marchés, les coopératives et les associations jouent un rôle important en tant qu'organisatrices des économies locales. Une culture associative forte et une confiance vis-à-vis des institutions peuvent apporter des solutions viables à moyen terme à ces agriculteurs, notamment en matière d'accès aux services financiers, de formation, de stockage et de commercialisation. En raison de la difficulté à assurer une participation continue des unions jusqu'aux agriculteurs, la question des points d'entrée appropriés pour le ciblage dans les programmes de marchés institutionnels a été soulevée. Parallèlement, la viabilité de ces initiatives peut se trouver compromise par le coût d'achats locaux directement effectués auprès des agriculteurs. Dans les contextes des programmes d'approvisionnement institutionnel, la

meilleure façon d'obtenir de bons résultats peut consister à intégrer les différents outils visant à assurer la participation des ménages et à renforcer les organisations d'agriculteurs.

Procédures d'achats simplifiés : Les modèles d'approvisionnement adaptés aux exploitations familiales de petite taille, la diversification des produits achetés, l'adoption des prix du marché et les modalités de paiement sont autant d'éléments essentiels pour consolider les mécanismes susceptibles de lever les entraves commerciales rencontrées par les agriculteurs vulnérables. Dans le cas du PAA Afrique, si la réponse apportée à la non-conformité de certains groupes aux contrats d'achats (exclusion de deux unions du programme et re-ciblage) a contribué à améliorer les résultats des achats de la phase suivante, elle ne constitue pas nécessairement la stratégie la plus appropriée pour une vision à long terme du programme. Pour ce faire, il pourrait s'avérer efficace de régler le calendrier d'élaboration des contrats sur la campagne agricole pour s'assurer que les paiements ne soient pas effectués trop longtemps après la récolte, de renforcer les capacités des organisations d'agriculteurs et d'encourager la clarification des clauses et des implications des contrats. Les programmes d'approvisionnement institutionnel ciblant les agriculteurs vulnérables devraient s'efforcer de réduire les coûts de transaction pour favoriser leur participation, en particulier dans les contextes de marchés plus dynamiques.

Synergie avec d'autres interventions : Bien que les agriculteurs participant au PAA aient reçu un appui utile pour augmenter leur production et vendre leur excédent de production, les défis liés à la transformation, aux liquidités des agriculteurs, au faible fonctionnement des marchés et au manque de coopérativisme ont affecté les résultats du programme. Toutes ces entraves pourraient être minimisées en intégrant notamment des services financiers (ou des transferts de fonds) destinés aux agriculteurs, des services de radio communautaires, des activités de cohésion communautaire comme des clubs d'écoute. En somme, il est important de noter que l'inclusion productive en milieu rural requiert un ensemble complet d'interventions pour produire des effets durables.

Coûts : L'expérience du PAA Afrique au Sénégal n'offre pas suffisamment de preuves permettant d'affirmer que les programmes d'approvisionnement institutionnel ciblant les plus vulnérables entraînent des coûts financiers et humains plus élevés qu'en travaillant avec d'autres groupes recevant d'autres types d'appui. Un compte-rendu plus détaillé du processus d'élaboration de contrats pourrait révéler ces différences de coûts (notamment en temps/personnel), mais les données sont encore insuffisantes. Des investissements à long terme sont néanmoins nécessaires pour assurer la viabilité des achats locaux, bien qu'ils concernent la conception des programmes plutôt que le ciblage.

Cette expérience suggère que le ciblage peut être viable, même dans des conditions défavorables. Seul son degré de succès varie. C'est notamment le cas dans les situations où la vulnérabilité des agriculteurs se conjugue à l'absence complète de facteurs de production (main-d'œuvre insuffisante, accès limité à la terre et à l'eau, etc.). Sans d'importants efforts d'investissements antérieurs, la mise en œuvre d'un programme d'approvisionnement institutionnel est alors impossible. Dans le cas du Sénégal, les interventions précédentes qui ont investi dans les structures de production de riz en bas-fond à Kédougou se sont révélées essentielles à la viabilité du projet.

Dans l'ensemble, l'expérience du Sénégal confirme qu'il est viable de travailler avec des agriculteurs vulnérables dans le cadre de programmes d'achats institutionnels, à condition de suivre une série de critères et un processus d'apprentissage continu. Plus la capacité d'investissement disponible sera grande, plus ces initiatives auront du succès. Dans l'ensemble, la participation des agriculteurs vulnérables à l'insécurité alimentaire dépend en large mesure

des ressources disponibles et de l'appui offert, mais elle peut avoir des résultats très positifs pour cette catégorie. Cette expérience indique donc qu'il convient d'explorer davantage le potentiel des achats locaux, qui présente un potentiel de protection sociale pour les agriculteurs.

5 OBSERVATIONS FINALES

Cette étude de cas a pour objectif de présenter l'expérience du Sénégal dans le cadre du Programme du PAA Afrique en matière de processus de ciblage des agriculteurs participants. Dans le pays, le PAA a ciblé mille agriculteurs appartenant à 30 coopératives (GIE) regroupées dans cinq unions à Kédougou, l'une des régions les plus vulnérables du Sénégal et touchée de manière disproportionnée par la sécheresse de 2010-2011. Voici un récapitulatif des principaux éléments liés à cette expérience et certaines des conclusions tirées :

- Le ciblage au Sénégal a répondu aux objectifs du programme, en particulier à celui de promouvoir la sécurité alimentaire et nutritionnelle des petits exploitants et donc d'atteindre les plus vulnérables.
- Le ciblage adopté dans le projet peut être considéré comme une combinaison de ciblage géographique, catégoriel et communautaire. Des critères liés à ces trois méthodes ont été utilisés pour définir les groupes de bénéficiaires. Les critères élaborés reposent sur la vulnérabilité des communautés à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, le potentiel de production du riz et l'absence de chevauchement avec d'autres interventions. Toutes les unions de Kédougou ont participé au projet ; ce sont elles qui ont été chargées du ciblage au niveau des coopératives (GIE), dans un dialogue avec les partenaires et les communautés.
- Les communautés ciblées par le PAA au Sénégal peuvent être considérées comme pauvres ou très pauvres. Les organisations d'agriculteurs présentes dans la région et liées à la production de riz possèdent normalement peu de capacités associatives et d'agrégation. Leurs membres sont essentiellement des ménages agricoles affectés disproportionnellement par l'insécurité alimentaire. Ils ne possèdent normalement pas les actifs suffisants pour couvrir leurs besoins en céréales ou pour générer de l'épargne. Les agriculteurs considérés comme étant très pauvres ont accès aux terres pour les cultures vivrières et les cultures de rente, mais ne possèdent ni bétail ni équipement agricole.
- Le soutien apporté aux agriculteurs était plutôt adapté au travail des agriculteurs vulnérables. La FAO a adopté une approche de distribution des intrants (semences et engrais) et de renforcement des capacités basée sur une méthode de formation en cascade (démultiplication). La FAO a quant à elle appuyé la transformation du riz et le renforcement des capacités en matière de commercialisation. Les contrats ont été effectués au niveau de l'union et ont ensuite été complétés par une approche de coresponsabilité destinée à éviter le départ des agriculteurs.
- Les résultats récoltés par le PAA Afrique pendant les deux dernières années montrent une augmentation importante de la production des agriculteurs et des rendements, un renforcement de la capacité de commercialisation et une augmentation des revenus qui en découlent. Le programme a également renforcé la sécurité alimentaire des ménages en augmentant leur capacité à couvrir leurs besoins en céréales. Pendant la phase pilote, la productivité est passée de 800 kg/ha à 2,5t/ha, et enfin à 3t/ha

pendant la phase de consolidation, se rapprochant ainsi des niveaux régionaux et nationaux. Le PAM a pu acheter 100 tonnes de riz paddy au cours de la phase pilote et 250t pendant le cycle suivant.

- Les limites du ciblage des agriculteurs vulnérables dans le PAA au Sénégal sont principalement liées : a) au manque d'accès des agriculteurs vulnérables à des intrants de qualité et des techniques améliorées ; b) au faible niveau de la vie associative dans la région ; c) au faible niveau de revenus et de liquidités des agriculteurs ; d) à la faible production d'excédents et au faible potentiel de diversification.
- Des opportunités ont également été identifiées, puisque le fait de cibler des petits exploitants vulnérables peut entraîner des effets positifs particulièrement liés à l'atténuation des distorsions du marché, à l'augmentation des revenus des familles (même lorsque les quantités achetées sont faibles) et surtout à la promotion d'une inclusion économique.

RÉFÉRENCES

CFS. *CFS High-Level Forum on Connecting Smallholder to Markets*. Background Document, Rome : Comité sur la sécurité alimentaire mondiale, 2015.

De Schutter, Olivier. *The Power of Procurement: Public Purchasing in the Service of Realizing the Right to Food*. Briefing Note 08, Rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à l'alimentation 2014.

FAO. *Aperçu du Développement Rizicole - Sénégal*. Dakar : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 2011.

FAO; PAM. «Rapport Conjoint FAO-PAM de la Phase Pilote du PAA Sénégal.» Document de travail du Programme PAA Afrique, 2014.

Gálvez-Nogales, Eva, et Jorge Fonseca. *Institutional Procurement of Staples from Smallholders: The case of purchase for progress in Ethiopia*. Rome : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 2014.

Grisa, Catia, Claudia Job Schmitt, Lauro Francisco Mattei, Renato S. Maluf, et Sergio Pereira Leite. «Contribuições do Programa de Aquisição de Alimentos à Segurança Alimentar e Nutricional e à criação de mercados para a agricultura familiar.» *Agriculturas*, Vol. 08 No. 3 2011: 34-41.

Lavallée, Emmanuelle, Anne Olivier, Laure Pasquier-Doumer, et Anne-Sophie Robilliard. *Le ciblage des politiques de lutte contre la pauvreté : quel bilan des expériences dans les pays en développement ?* Document de travail n° 79, Agence française de développement, 2009.

Ndaw, Sidy Mactar. *Stratégie de Perennisation et d'Extension de la Composante Sénégal du Projet PAA Afrique*. Document de Travail (Produit Consultance), Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 2013.

Ndaw, Sidy. *Rapport du Diagnostique*. Document de Travail Programme PAA Afrique, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 2012.

PAA Africa. «Phase II Umbrella Document.» Document de travail du programme PAA Afrique, 2013.

PAM. *Analyse globale de la vulnérabilité, de la sécurité alimentaire et de la nutrition 2011*.

République du Sénégal. Programme alimentaire mondial, 2011.

PAM. *Purchase for Progress (P4P): Final Consolidated Procurement Report (September 2008 — December 2013)*. Rome : Programme alimentaire mondial, 2014.

PAM. *Purchase for Progress: Reflections on the Pilot*. P4P Global Learning Series, Rome : Programme alimentaire mondial, 2015.

PAM. *Rapport d'Analyse de Marché Sénégal : Commerce du Riz*. Commerce du Riz, Sénégal : Programme alimentaire mondial, 2008.

PAM. *Rapport d'Évaluation de la sécurité alimentaire dans les Zones à risques d'insécurité alimentaire 2011-2012*. Enquête ZAR, Programme alimentaire mondial, 2012.

République du Sénégal. «Bulletin Mensuel d'Information sur les Marchés Agricoles.» Dakar: Commissariat à la sécurité alimentaire, Janvier 2014.

_____. «Plan de riposte 2015 a la vulnérabilité alimentaire et nutritionnelle des populations (Version Provisoire).» Dakar, janvier 2015.

République du Sénégal. *Recensement National de l'Agriculture (RNA)*. Résultats du pré-recensement de l'Agriculture, Volume 1 à 4, Dakar : ministère de l'Agriculture et de l'Équipement rural, Division des statistiques agricoles (DISA) , 1999.

Sen, Amartya. «The Political Economy of Targeting.» Dans *Public spending and the poor: theory and evidence*, de édité par D. van de Walle & K. Nead, 11-24. Johns Hopkins University Press, 1995.

SODEFITEX. *Projet OSRO/RAF/202/BRA Rapport situation de reference*. Dakar : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 2012.

SODEFITEX/BAMTAARE. *Rapport final de la formation des formateurs sur l'itinéraire technique riz avec approche GIPD*. Composante Sénégal du Projet OSRO/RAF/202/BRA, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 2012.

Swensson, Luana F. Joppert. *Institutional Procurement of Food from Smallholder Farmers: The Case of Brazil*. Document de Référence, Rome : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et agriculture, 2015.

Tirivayi, Nyasha, Marco Knowles, et Davis Benjamin. *The interaction between social protection and agriculture: a review of evidence*. From Protection to Production Background Paper, Rome : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 2013.

Union africaine. «Malabo Declaration on Accelerated Growth and Transformation for Shared Prosperity and Improved Livelihoods.» Déclaration de l'Union africaine pour la réunion de Malabo, Malabo, 2014.

NOTES

3. Les Programmes d'achats institutionnels (*Institutional Procurement Programmes*, IPPs) sont des initiatives dans le cadre desquelles les institutions étatiques ou d'autres acheteurs institutionnels (organisations internationales, ONG, etc.) utilisent leur pouvoir d'achat pour garantir une demande stable à certains groupes en achetant généralement des vivres auprès de l'agriculture familiale. Bien que ces initiatives soient également connues sous le nom d'« achats locaux » ou de « marchés institutionnels », le terme IPP désigne la mise en place de programmes spécifiquement destinés à utiliser des demandes institutionnelles pour stimuler les marchés alimentaires locaux.

4. Sur la méthodologie des enquêtes ZAR, les membres du groupe de travail (PAM, Oxfam, World Vision et Gouvernement du Sénégal) et les acteurs du domaine de la sécurité alimentaire de la région se regroupent tous les deux ans pour actualiser les

ZAR. L'approche méthodologique du terrain couvre seulement les zones à risques et combine des techniques qualitatives et quantitatives de collecte de données. Au niveau de chaque zone à risque, un questionnaire communautaire est soumis à un panel de chefs de village. Un échantillon de 5 à 6 ménages est par ailleurs tiré au sort dans la localité où le focus group s'est rassemblé pour administrer le questionnaire ménage de suivi de la sécurité alimentaire. Le questionnaire aborde ces principaux indicateurs : a) caractéristiques sociodémographiques des ménages, b) niveau des stocks alimentaires des ménages, c) sources de revenus de ménages, d) score de consommation alimentaire des ménages.

5. Au Sénégal, le programme du PAM cible les régions de Kédougou, Kaolack, Tambacounda, Kaffrine, Thies, Matam, Diourbel et Louga, qui présentent au moins 15 pour cent des ménages ruraux touchés par l'insécurité alimentaire, qui enregistrent un taux élevé de malnutrition aiguë globale et de retard de croissance ainsi que de faibles taux de scolarisation primaire. Le programme d'alimentation scolaire couvre 1012 écoles à travers le pays, touchant ainsi plus d'un million d'enfants. Il cible les écoles primaires publiques et les écoles maternelles situées dans les zones rurales et péri-urbaines comptant entre 50 et 600 élèves.

6. La Société de développement et des fibres textiles (SODEFITEX) est une société d'économie mixte créée en 1974 avec la mission de développer l'agro-industrie cotonnière au Sénégal. Cette société a plus récemment mis l'accent sur la diversification de la production et elle a été responsable du volet « conseil agricole et rural » du programme d'appui à la production rizicole au Sénégal.

7. Le PAPIL est une initiative du gouvernement sénégalais qui vise à promouvoir la petite irrigation à l'échelle locale par le biais des communautés rurales et des groupements de producteurs. Ce projet concerne 8 départements des régions de Fatick, Kolda, Tambacounda et Kédougou. Il a pour objectif de mettre en valeur des petits ouvrages et aménagements de maîtrise des eaux de ruissellement, de promouvoir la régénération de terres dégradées et d'améliorer l'accès à l'eau des communautés rurales concernées.

8. À la fin de la phase pilote, la FAO a commandé une étude sur la situation de référence dans le cadre du projet visant à permettre une meilleure compréhension de la situation des agriculteurs participant au PAA. Élaborée par le service d'agriculture SODEFITEX, l'enquête a recueilli des données socioéconomiques d'un échantillon représentatif des participants du PAA Africain, dont les principaux résultats seront utilisés par cette étude pour alimenter la caractérisation des groupes ciblés.

9. Un « ménage agricole » renvoie à un « groupe familial au sein duquel s'organisent la production agricole, la préparation et la consommation des repas ».

10. Ici, « pauvre » et « très pauvre » font référence aux concepts de pauvreté et de pauvreté extrême souvent utilisés par les Nations Unies (personnes vivant avec moins d'un et de 2 USD par jour, respectivement).

11. Enquête sur la situation de référence commandée par la FAO et réalisée par BAMTAARE (« Base d'appui aux méthodes et techniques pour l'agriculture, les autres activités rurales et l'environnement »), un prestataire de référence dans les domaines de l'appui au développement rural. Cette étude avait pour objectif de fournir une situation de référence au projet dans l'optique d'une meilleure évaluation d'impact. La démarche méthodologique a consisté à mener un sondage auprès de 9 villages pour définir la méthode active de recherche participative. Les critères de stratification retenus ont été la communauté rurale et le village. Les 9 villages où s'est tenue la recherche participative ont été choisis en raison de leur représentativité dans la région de Kédougou. Le diagnostic institutionnel des GIE et des unions a été réalisé dans les mêmes villages. Les enquêtes formelles se sont déroulées dans tous les villages et ont concerné tous les ménages agricoles bénéficiaires. Elles ont touché l'intégralité des 1000 producteurs bénéficiaires.

12. Ce chiffre ne renvoie pas à la proportion des ménages pratiquant la culture du riz, mais à la surface consacrée à la culture du riz au niveau national. Il convient ici de noter que le riz est la seule culture majoritairement assurée par des femmes, selon le recensement agricole du Sénégal.

13. La GIPD est une approche de formation participative élaborée par la FAO et mise en œuvre à travers le Champ École Paysan (CEP). La formation en CEP est axée sur la gestion de la fertilité des sols, la gestion des déprédateurs (mauvaises herbes, insectes, maladies, etc.), le respect des itinéraires techniques (préparation du terrain, densités, etc.) et la réduction de la dépendance des producteurs aux intrants chimiques en particulier aux pesticides. Cette approche permet d'augmenter la productivité agricole tout en préservant l'environnement.

14. Selon l'enquête de base développée auprès des agriculteurs du PAA, le rendement moyen national pour le riz c'est de 2,9 t/ha (BAMTAARE, 2012). Cependant, les données officielles mises à disposition par le gouvernement ce chiffre arrive à 3,6 t/ha (FAO, 2011).

15. Pour de plus amples informations à ce sujet, consulter : Programme alimentaire mondial. Purchase for Progress: Reflections on the Pilot. P4P Global Learning Series, 2015; et Chmielewska, Danuta et Souza, Darana (2010). 'Market Alternatives for Smallholder Farmers in Food Security Initiatives: Lessons from the Brazilian Food Acquisition Programme', Working Paper 64. Centre International de Politique pour la Croissance Inclusive.

16. À l'heure actuelle, ces investissements ont en grande partie été réalisés grâce aux intrants mis à disposition par le projet lui-même.



Centre International de Politiques pour la Croissance Inclusive

SBS, Quadra 1, Bloco J, Ed. BNDES, 13º andar
70076-900 Brasília, DF - Brésil
Téléphone : +55 61 2105 5000

ipc@ipc-undp.org ■ www.ipcig.org